

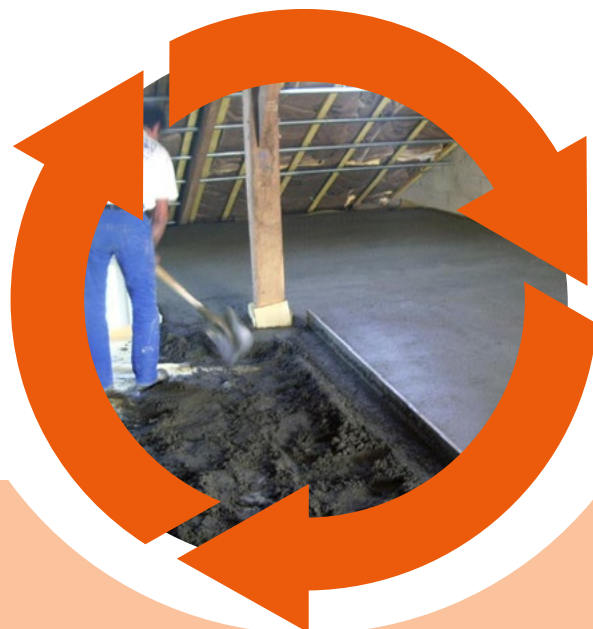
SOLUTION BIOSOURCÉE
Chape légère
isolante &
ravaillage
SOLUTION BIOSOURCÉE



GRANULAND ISOL

POUR CHAPE LÉGÈRE ISOLANTE ET RAVOIRAGE

Granulats légers de bois neutralisés, pour chape légère isolante et ravaoirage



Résistance à la compression
150 t/m² selon la formule.



Légèreté
De 30 à 50 kg/m² en
5 cm d'épaisseur.



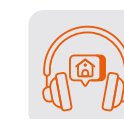
Ininflammabilité
Classé au feu Bfl-s1,
inaltérable dans le temps.



Isolation thermique
Conductivité thermique
de 0,15 à 0,25 W/m.k.

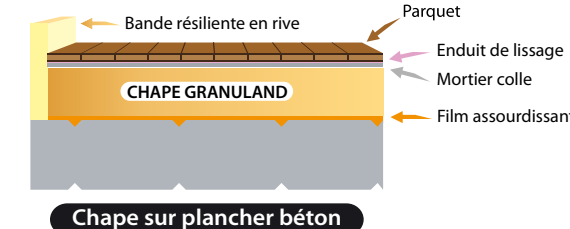
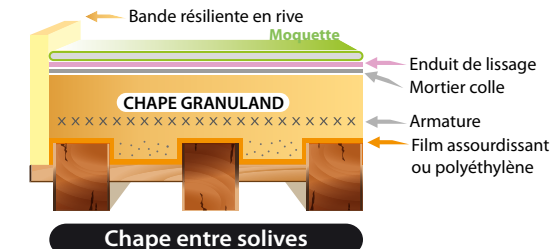
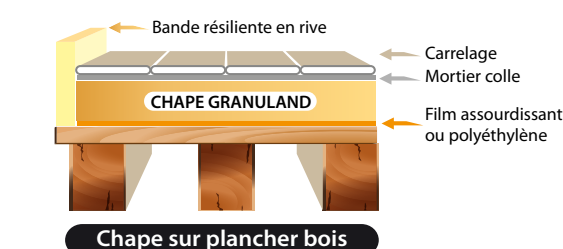


Économie
Pose de carrelage collé après simple
surfaçage = économie de main
d'œuvre.
Application rapide et finitions simples
= gain de productivité.



Isolation phonique
Bruit d'impact : associé à un
film assourdissant de 15 à 20 dB (A).

Applications possibles



Précautions de mise en œuvre

ÉPAISSEUR DE LA CHAPE

Minimum 5 cm. Dans le cas de fortes épaisseurs (15 cm et plus), utiliser la composition CHAPE DE RAVOIRAGE. Dans les cas extrêmes, une sous-couche de polystyrène en plaques de classe 1 peut être réalisée. Prévoir alors de recouvrir cette sous-couche par au moins 7 cm de chape composition légère.

ARMATURE

Treillis soudé 50 x 50 mm (650 g/m²) ou treillis soudé 100 x 100 mm entre solives (fil de 3 mm).

SUPPORT SENSIBLE À L'EAU

Mise en place d'un film polyéthylène de 150 à 200 µm. Chevauchement des lés de 15 cm.

REVÊTEMENT FINAL SONORE (CARRELAGE)

Mise en place d'un film assourdissant, sous-couche acoustique mince SC1 (indice A ou B suivant la charge d'exploitation du local) non compressible avec bande résiliente en rive. Tassement inférieur à 0,5 mm suivant norme NF p75-301. Chevauchement des lés de 5 cm.

JOINTS DE FRACTIONNEMENT

Réaliser des joints conformément aux DTU 26.2 et 52.1 et en particulier : en périphérie des pièces, au seuil des portes, à chaque reprise de la chape, à l'emplacement des cloisons et tous les 25 m² environ. Nous vous conseillons d'utiliser des règles joints en PVC.

SURFAÇAGE AVANT POSE DES REVÊTEMENTS

- **Carrelage scellé** : la chape est laissée brute.
- **Carrelage collé** : réaliser un saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment, sur la chape fraîche puis talocher. La pose du carrelage à la colle sera exécutée après 21 jours de séchage minimum.
- **Sols plastiques, textiles ou parquets** : saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment sur la chape fraîche puis talochage. La pose de ces revêtements sera exécutée après séchage complet de la chape et après application de l'enduit de lissage correspondant (se conformer aux avis techniques et DTU respectifs) sur la chape sèche et surfacée.

Attention à ne pas fermer la surface de la chape par un lissage ou un surdosage en ciment.

PROTECTION

En début de prise, recouvrir la chape par un film polyéthylène pendant 5 jours pour éviter toutes les agressions climatiques et physiques.

Accès circulation piétons : 48 à 96 heures.

Préparation

1. Incorporer les granulats Granuland Isol dans la bétonnière ou dans le malaxeur.
2. Puis, ajouter le sable suivi du ciment et laisser malaxer 2 à 3 minutes.
3. Pour finir, incorporer l'eau (malaxage doublé par rapport au traditionnel).

Conditionnement

- Sac de 50 L sur palette perdue de 60 sacs
- Big bag
- Vrac



GAMME DE PRODUITS HABITAT



Compositions types et caractéristiques techniques

	Chape de ravaillage 600 kg/m ³	Chape légère 800 kg/m ³ épaisseur mini : 5 cm
Pompable (BPE)	Oui	Oui
Bétonnière	Oui	Oui
Pompe transporteuse de chape	Non	Oui
Pour 1 gâchée	2 sacs de 50 L de Granuland Isol + 1 sac de ciment de 35 kg + 30 L d'eau	2 sacs de 50 L de Granuland Isol + 1 sac de ciment de 35 kg + 20 L de sable 0/4 + 50 L d'eau
Pour 1 m³	1 gâchée x 10	1 gâchée x 9
Accès circulation piétons	72 heures	48 heures
Observations		Surfaçage par saupoudrage de 3 volumes de sable pour 1 volume de ciment

*Valeurs pour ciment CEM II/A ou B 32.5. Les conditions d'emploi du produit restent indicatives. À l'utilisateur d'établir si le produit convient à l'emploi visé. Notre responsabilité ne saurait être engagée. En cas d'inobservation de ce mode de préparation, l'utilisateur assumerait seul ses responsabilités et les conséquences qui pourraient en découler.



UNE MARQUE DU GROUPE RECTOR LESAGE



292, Rue de la Zone Industrielle
40110 MORCENX • FRANCE
Tél. 05 58 08 11 74
granuland@orange.fr
www.granuland.fr